

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.12.444**

**Autorisation de
programmation -
crédits de paiement
2008 : plan de
cohésion sociale**

LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

Ont donné pouvoir :

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

AUTORISATION DE PROGRAMMATION - CREDITS DE PAIEMENT 2008 : PLAN DE COHESION SOCIALE

Au budget primitif 2007, ont été créées deux autorisations de programme pour les ORU (AP 2007-06) et la lutte contre l'habitat indigne (AP 2007-07).

Il est proposé d'en créer une nouvelle concernant le plan de cohésion sociale : AP n° 2008-08.

Les caractéristiques de cette AP/CP (montant, ventilation prévisionnelle des crédits de paiement) sont écrites dans le tableau ci-dessous. Chaque modification d'AP/CP fera l'objet d'une décision du conseil communautaire et la clôture d'une AP/CP sera prononcée lors du vote d'un compte administratif, lorsque toutes les opérations seront soldées.

PROJET (montants TTC)	Autorisation de programme (uniquement dépenses à compter de 2008)	Crédits de paiement								
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plan de cohésion sociale	1 632 800 €	232 800 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €	175 000 €

Vu l'avis favorable de la réunion « toutes commissions confondues » du 11 décembre 2007,

Je vous propose :

D'OUVRIR au budget principal une autorisation de programmes n° 08 (2008) concernant le plan de cohésion sociale pour un montant de 1 632 800 € TTC.

DE PRÉVOIR les crédits de paiement pour l'exercice 2008 au budget primitif 2008.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

26 décembre 2007

Affiché le :

26 décembre 2007